



SERVICES CULTURE ÉDITIONS  
RESSOURCES POUR  
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Caen pour la  
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement  
professionnel**

**E1  
EEJC**

**CORRIGÉ**

**ÉPREUVE ÉCRITE**  
**ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE**  
**JURIDIQUE ET COMPTABLE**

**Note aux correcteurs**

- Le présent corrigé est donné à titre indicatif.
- D'autres réponses sont possibles. Il appartient à l'examineur de les apprécier en fonction des justifications données par les candidats.
- Ce sujet a été rédigé et validé en novembre 2009 en tenant compte de l'environnement technique et fiscal en vigueur à cette époque.
- Certains candidats tiennent naturellement compte des évolutions récentes : il convient bien évidemment de les suivre dans leur raisonnement.

Code épreuve : E1 EEJC		Durée : 3 H 00	Spécialité : <b>BANQUE</b>	
EXAMEN : <b>BREVET PROFESSIONNEL</b>	<b>CORRIGE</b>	Coefficient : 4	Épreuve : <b>ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET COMPTABLE</b>	
		SESSION : 2010	N° du sujet : 10AE1	Page : 1/17

## BARÈME GÉNÉRAL

- Question 1 3,5 points
- Question 2 3 points
- Question 3 4 points
- Question 4 1 point
- Question 5 3,5 points
- Question 6 5 points

## CAS VPP VENTES PRIVÉES PAPETERIES

Vous trouverez ci-joint :

- **annexe I :** barème de l'impôt sur le revenu
- **annexe II :** tableau des caractéristiques économiques de la SAS VPP
- **annexe III :** comptes schématiques de la SAS VPP
- **annexes IV.1 et IV.2 :** compte de résultat de la SAS VPP
- **annexe V :** tableau des SIG de la SAS VPP

*Les annexes II, III, V sont à compléter et à rendre avec votre copie.*

## Banque DU VAL-DE-SEINE

Agence de NEUILLY-SUR-SEINE

7, avenue du Roule

92200 NEUILLY-SUR-SEINE

### IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

<b>Raison sociale :</b>	VPP Ventes Privées Papeteries
<b>Adresse du siège social :</b>	21, rue du Château – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
<b>Objet social :</b>	Vente de fournitures scolaires
<b>Forme juridique :</b>	SAS
<b>Capital :</b>	150 000 €
<b>Date de création :</b>	14 avril 2006
<b>Répartition du capital :</b>	Hervé ROSSI, Président, détient 45 % Véronique ROSSI, son épouse, détient 40 % Mélissa ROSSI, leur fille de 19 ans, détient 15 %

### LES DIRIGEANTS

Seul M. ROSSI occupe une place de direction dans l'entreprise. Après avoir perdu son emploi de commercial dans un grand groupe papetier, il a créé sa propre structure, avec le concours de l'agence pour l'emploi et la chambre des métiers locale. Sa femme, qui est infirmière libérale et qui l'a aidé lors du démarrage, reste uniquement actionnaire. Ils ont associé leur fille de 19 ans à ce projet, encore étudiante, elle représente la future génération.

### HISTORIQUE

L'activité a démarré de manière artisanale chez M. ROSSI. Rapidement le stockage des marchandises et le reconditionnement ont posé problème. L'entreprise a alors acquis des locaux importants sur la commune d'Achères en bordure de Seine. L'entreprise dispose donc à proximité de tous les moyens de transports.

## L'ACTIVITÉ

L'entreprise est un nouvel acteur dans la vente de fournitures scolaires de produits de marques, disponibles uniquement sur Internet. La gamme proposée couvre l'intégralité de celles de ses concurrentes plus connues.

VPP commence à avoir quelques commandes à l'intérieur de l'Europe et M. ROSSI pense que les études en marketing international de sa fille pourront beaucoup apporter au développement de l'entreprise.

## LE MARCHÉ

VPP n'utilise que le vecteur « Internet » et face à la crise elle propose des produits de qualité à des prix inférieurs de 20 % environ par rapport aux différentes grandes enseignes de la distribution. La règle principale pour obtenir des clients est de répondre à la demande dans des délais très courts. Parallèlement, elle cherche à diversifier sa gamme de produits en ligne en proposant des produits en lien avec la sphère scolaire (bureau, chaise ergonomique, micro-informatique).

## LES RESSOURCES HUMAINES

Outre les trois actionnaires, la société emploie, en 2008, 50 personnes. L'effectif en 2006, à la création de l'entreprise, actionnaires compris, était de 19 personnes.

## LES RELATIONS BANCAIRES

L'entreprise n'a qu'un établissement bancaire, la Banque DU VAL DE SEINE. Cette dernière, à la création de l'entreprise, a accordé une autorisation de découvert de 100 000 €, qui a été portée cette année à 1 200 000 € en lien avec le développement de l'activité.

Toutefois, cette ligne est assortie d'une caution personnelle et solidaire du Président.

## DROIT – FISCALITÉ

### DROIT

#### ▶ QUESTION 1 (3,5 points)

a) 3 points      b) 0,5 point

#### ■ SITUATION

M<sup>me</sup> Monique CORDIER, 76 ans, est la mère de M<sup>me</sup> ROSSI. Cette dernière a noté quelques bizarreries dans le comportement de sa mère, rien de grave ni d'alarmant. Elle a néanmoins pris rendez-vous avec son médecin afin de lui faire passer des tests concernant la maladie d'Alzheimer.

#### ■ TRAVAIL À EFFECTUER

a) ***Pour parer à toute éventualité, M<sup>me</sup> ROSSI souhaite se renseigner et vous demande de lui expliquer les différents régimes en vigueur qui permettraient de protéger éventuellement sa mère, en cas de besoin.***

On distingue principalement trois régimes de protection :

- **la sauvegarde de justice** est un régime de protection temporaire concernant des personnes présentant des troubles physiques ou mentaux sans gravité importante. Cette mesure résulte soit d'une déclaration médicale adressée au Procureur de la République, soit d'une déclaration du juge des tutelles. Un mandataire peut alors être désigné par la personne à protéger, si elle le souhaite. La personne placée sous ce régime conserve sa pleine capacité juridique. Toutefois, tous les actes passés peuvent être annulés s'ils lésent le majeur protégé ou être réduits en cas d'excès,
- **la curatelle** concerne les personnes ayant subi une altération de leurs facultés mentales ou corporelles et qui ont besoin d'être conseillées ou contrôlées dans les actes de la vie civile. Ce régime est ouvert par le juge des tutelles qui, après déclaration médicale, désignera un curateur pour assister et conseiller le majeur protégé pour tous les actes de disposition. Ce dernier peut effectuer tous les actes conservatoires et d'administration. Toutefois, ces deux types d'actes peuvent être annulés pour lésion ou réduits pour excès,
- **la tutelle** est prononcée par le juge des tutelles au vu d'un certificat médical constatant l'altération grave des facultés mentales. Ce régime concerne toutes les personnes qui doivent être représentées d'une manière continue dans les actes de la vie civile. La tutelle est composée d'un conseil de famille qui nomme : un tuteur et un subrogé tuteur qui contrôle les actes effectués par le tuteur. Seul le conseil de famille ou le juge peut autoriser le tuteur à effectuer des actes de disposition.

b) ***M<sup>me</sup> CORDIER doit vendre sa maison secondaire de Quiberon la semaine prochaine et M<sup>me</sup> ROSSI voudrait que les intérêts de sa mère soient protégés lors de cette vente. Que pouvez-vous lui suggérer ?***

Si les troubles de M<sup>me</sup> CORDIER sont avérés mais sans gravité, le médecin peut demander une mise sous sauvegarde de justice. Dans ce cas, M<sup>me</sup> CORDIER peut réaliser sa vente, mais celle-ci pourra être annulée si M<sup>me</sup> CORDIER a été lésée.

# FISCALITÉ

## ▶ QUESTION 2 (3 points)

### ■ SITUATION

M. et M<sup>me</sup> ROSSI vous demandent de les aider à calculer leur impôt au titre des revenus acquis durant l'année 2008. Les revenus de la famille sont :

- **Revenus 2008 de Monsieur**

M. ROSSI, en qualité de Président, a perçu une rémunération nette de 50 000 € à laquelle s'ajoute une prime nette de 4 000 €.

Suite au décès de ses parents, il possède en propre une maison qui lui rapporte annuellement 12 000 € de revenus fonciers nets imposables.

Il a perçu des dividendes d'actions françaises pour 10 000 € et des revenus d'obligations pour 3 600 € (option pour le PFL effectuée).

- **Revenus 2008 de Madame**

Dans le cadre de son activité libérale d'infirmière, M<sup>me</sup> ROSSI a déclaré un bénéfice non commercial net imposable de 30 000 €. Elle est adhérente à un centre de gestion agréé.

Elle a perçu des dividendes d'actions françaises pour 14 000 €.

- **Revenus 2008 de Mélissa**

Elle a perçu durant l'été un salaire de 3 000 €, pour son travail effectué dans l'entreprise.

### ■ TRAVAIL À EFFECTUER

**À l'aide du barème figurant en annexe I, calculez l'impôt sur les revenus 2008 que devra payer le foyer fiscal de M. et M<sup>me</sup> ROSSI. Détaillez vos calculs.**

#### Détermination du périmètre du foyer fiscal

Le foyer fiscal des époux ROSSI se compose des deux époux et de leur fille Mélissa, elle a 19 ans et est toujours étudiante. Elle reste à sa demande dans le foyer fiscal de ses parents.

Le nombre de parts du foyer fiscal est donc de 2,5.

Calcul du revenu net imposable :

	Monsieur	Madame
Salaires et assimilés	54 000	
- Déduction forfaitaire de 10 %	5 400	
= Salaires imposables	<b>48 600</b>	
Bénéfice non commercial		30 000
= Bénéfice non commercial imposable		<b>30 000</b>
+ Revenus fonciers nets	<b>12 000</b>	
Revenus financiers	10 000	14 000
	24 000	
- Abattement 40 %	9 600	
- Abattement forfaitaire	3 050	
= Dividendes nets à déclarer	<b>11 350</b>	
= Total des revenus nets imposables (R)	<b>101 950</b>	

\* Melissa est étudiante de moins de 25 ans, ses revenus ne sont donc pas à comptabiliser dans le revenu net imposable de la famille (exonération jusqu'à 3 963 € pour 2008).

#### Calcul de l'impôt brut (I)

Quotient familial :  $101\,950 \div 2,5 = 40\,780 \text{ €}$

$I = (101\,950 \times 0,30) - (5\,462,29 \times 2,5) = 16\,929,29$  arrondi à **16 929 €**

#### Réduction d'impôt et crédit d'impôt :

Enfant en études supérieures : 183 €

Crédit d'impôt lié aux dividendes : 250 €

#### Impôt sur le revenu 2008 à payer

$16\,929 - 183 - 250 = 16\,516 \text{ €}$

Les revenus des obligations ne sont pas soumis à l'IR du fait de l'option pour le Prélèvement Forfaitaire Libératoire.



# ÉCONOMIE

## ÉCONOMIE GÉNÉRALE

### ► QUESTION 3 (4 points)

#### ■ SITUATION

M. ROSSI a lu, de manière répétée, sur des sites financiers et dans des journaux, des articles sur la balance des paiements et sur le déficit de la balance commerciale de la France. Il ne comprend pas bien comment cela fonctionne et vous demande de l'éclairer sur ce sujet.

#### ■ TRAVAIL À EFFECTUER

**Expliquez succinctement ce qu'est la balance des paiements et indiquez son lien avec la balance commerciale. Citez quelques exemples pouvant expliquer un excédent ou un déficit de la balance commerciale de la France.**

La balance des paiements est un document comptable qui enregistre les échanges entre l'économie d'un pays et le reste du monde. Ces échanges donnent lieu à des entrées (crédit) et des sorties (débit) de devises.

Les opérations de la balance des paiements font l'objet d'une comptabilité en partie double, la balance des paiements est donc toujours équilibrée.

La balance commerciale elle-même est une partie de la balance des paiements. Elle enregistre les importations et les exportations de biens (les services n'y sont pas inclus en France). Elle peut être en déficit ou en excédent.

Le déficit de la balance commerciale peut être causé par :

- la flambée du cours des matières premières,
- le poids de l'Euro par rapport au Dollar US qui est la monnaie des échanges mondiaux,
- une baisse des exportations,
- une hausse des importations,
- l'augmentation du taux de croissance qui fait augmenter les importations,
- le ralentissement du commerce mondial.

L'excédent de la balance commerciale peut être causé par :

- une augmentation des exportations,
- une diminution des importations,
- la signature de contrats importants dans l'aéronautique, l'armement, etc.,
- la baisse du coût des matières premières,
- une diminution du taux de l'Euro par rapport au Dollar US.

## ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

### ► QUESTION 4 (1 point)

**Synthétisez, à partir du schéma ci-joint en annexe II, les caractéristiques économiques de la SAS VPP.**

L'annexe II est à compléter et à rendre avec votre copie.

Voir annexe II.

## COMPTABILITÉ

### ► QUESTION 5 (3,5 points)

a) 1,5 point    b) 2 points

#### ■ SITUATION

L'entreprise **VPP** a enregistré au cours du mois de **décembre 2008** les opérations suivantes :

- **2 décembre** : règlement par chèque au propriétaire d'un nouveau magasin en location 6 000 €, dont 2/3 de dépôt de garantie et 1/3 de loyer courant (pas de TVA),
- **3 décembre** : facture du garage Eurorepar. Réparation véhicule accidenté 1 870 € HT. Règlement ultérieur.
- **10 décembre** : facture de fuel pour le chauffage de l'entreprise 3 240 € HT. Règlement par chèque,
- **17 décembre** : règlement par chèque d'un billet d'avion pour le directeur commercial en déplacement 1 720 € (pas de TVA).

L'entreprise **VPP** a acheté en février 2008, 9 000 € de matériel informatique mis en service le 1<sup>er</sup> mars. Ce matériel est amortissable sur 3 ans.

#### ■ TRAVAIL À EFFECTUER

- a) **Dressez le tableau d'amortissement du matériel informatique.**

## TABLEAU D'AMORTISSEMENT DU MATÉRIEL INFORMATIQUE.

Année	Base à amortir	Amortissement de l'exercice *, **	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable
2008	9 000 €	2 500 €	2 500 €	6 500 €
2009	9 000 €	3 000 €	5 500 €	3 500 €
2010	9 000 €	3 000 €	8 500 €	500 €
2011	9 000 €	500 €	9 000 €	0 €

\* amortissement sur 10 mois en 2008 - \*\* amortissement sur 2 mois en 2011

- b) **Comptabilisez ces opérations dans les comptes schématiques de l'annexe III ainsi que l'écriture d'amortissement au 31 décembre 2008.**

L'annexe III est à rendre avec votre copie. TVA 19,6 %

Voir annexe III.1 complétée.

### ANALYSE FINANCIÈRE

► **QUESTION 6** (5 points)      a) 1 point      b) 4 points

- a) **À l'aide des annexes IV.1 et IV.2, complétez, pour l'année 2008, le tableau d'analyse des soldes intermédiaires de gestion en annexe V.**

Voir annexe V complétée.

- b) **Procédez à l'analyse de l'activité et de la rentabilité de la SAS VPP.**

VENTES PRIVÉES EN PAPETERIE, société créée il y a trois ans, connaît une croissance très forte avec une augmentation du CA (chiffre d'affaires) de 195 % entre 2007 et 2008. Cette croissance devrait se poursuivre pour les années à venir.

Malgré une progression en capitaux de la marge commerciale de 917 k€, nous constatons que cette dernière se dégrade d'environ 15 % pour ne représenter en 2008 que 11 % de l'activité, contre 26,69 % l'année précédente. La politique du chef d'entreprise est manifestement d'augmenter ses parts de marché dans l'immédiat, au détriment de la rentabilité à court terme. Malgré des achats et charges externes contenus, la valeur ajoutée suit l'évolution de la marge commerciale et chute de plus de la moitié pour ne représenter que 6,39 % du CA.

L'EBE (excédent brut d'exploitation) qui était positif et représentait 6,6 % du CA, enregistre un déficit conséquent et se situe à -28 k€. Cette dégradation s'explique par un accroissement des charges de personnel dû à l'augmentation des effectifs, rendue nécessaire pour faire face à l'afflux de commandes et satisfaire les clients dans les délais les plus courts. Ce déficit d'exploitation conduit à une utilisation accrue des concours bancaires et génère des frais financiers qui viennent aggraver la rentabilité de l'entreprise.

L'entreprise enregistre donc une perte de 211 k€ après avoir enregistré en 2007 un résultat d'exploitation de 7,7 % du chiffre d'affaires.

Nous pouvons dire en conclusion que cette jeune entreprise a privilégié la recherche de parts de marché au détriment de sa rentabilité sur le court terme. Il y aurait lieu pour les mois à venir, après avoir stabilisé sa clientèle et pour financer sa croissance, que les associés renforcent les fonds propres par apport d'argent frais et veillent à l'augmentation de la marge commerciale.

L'engagement personnel du dirigeant dans la gestion de son affaire conforte le banquier (caution personnelle et solidaire) dans l'accompagnement de cette entreprise.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'Enseignement Professionnel  
Réseau Scérén

### BARÈME DE L'IMPÔT SUR LE REVENU 2008

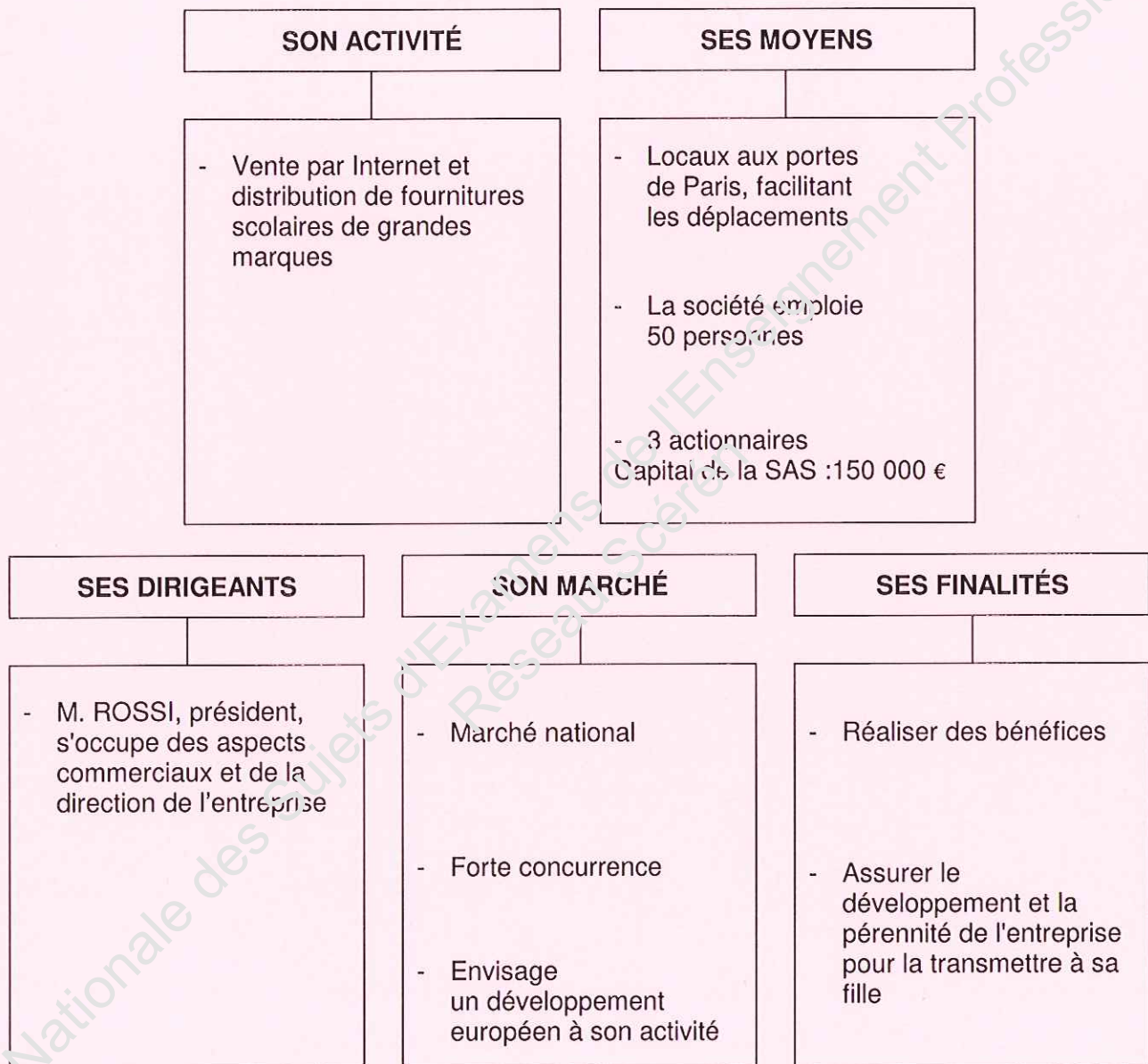
Tranche dans laquelle le quotient R/N est compris	Formule permettant de calculer l'impôt brut	Taux marginal d'imposition
$0 < R/N \leq 5\,852$	$I = 0$	0 %
$5\,852 < R/N \leq 11\,673$	$I = (0,055 \times R) - (321,86 \times N)$	5,5 %
$11\,673 < R/N \leq 25\,926$	$I = (0,14 \times R) - (1\,314,07 \times N)$	14 %
$25\,926 < R/N \leq 69\,505$	$I = (0,30 \times R) - (5\,462,29 \times N)$	30 %
$69\,505 < R/N$	$I = (0,40 \times R) - (12\,412,73 \times N)$	40 %

I = Impôt brut  
 R = Revenu imposable  
 N = Nombre de parts

Exonération plafonnée de certains revenus : salaires d'un étudiant de moins de 25 ans (jusqu'à 3 963 € en 2008).

Réduction d'impôt : frais de scolarisation (collège : 61 €, lycée : 153 €, études supérieures : 183 €).

## TABLEAU DES CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DE LA SAS VPP



**DOCUMENT À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC VOTRE COPIE.**

## LISTE DES COMPTES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE UTILISÉS

275	Dépôts et cautionnements	602	Achats stockés–autres approvisionnements
28183	Amortissement du matériel de bureau et informatiques	603	Variations des stocks
411	Clients	613	Locations
401	Fournisseurs	606	Achats non stockés de matières et fournitures
44562	État–TVA déductible sur immobilisations	607	Achats de marchandises
44566	État–TVA déductible sur autres biens et services	615	Entretiens et réparations
44571	État–TVA collectée	625	Déplacements, missions, réceptions
5113	Effets à l'encaissement	613	Dotations aux amortissements et provisions charges d'exploitation
5114	Effets à l'escompte	701	Ventes de produits finis
512	Banques	704	Travaux
531	Caisse siège social	706	Prestations de services
		707	Ventes de marchandises

**275 Dépôts et Cautionnement**

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
02/12 4 000,00	

**613 Locations**

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
02/12 2 000,00	

**615 Entretien et réparations**

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
03/12 1 870,00	

**44566 État-TVA sur Autres biens et services**

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
03/12 366,52	
10/12 635,04	

**401 Fournisseurs**

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
	2 236,52 03/12

**602 Achats stockés  
Autres approvisionnements**

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
10/12 3 240,00	

**512 Banques**

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
	3 875,04 10/12
	1 720,00 17/12
	6000,00 2/12

**625 Déplacements, missions, réceptions**

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
17/12 1 720,00	

**681 Dotations aux amortissements et provisions charges d'exploitation**

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
31/12 2 500,00	

**28183 Amortissement du matériel de bureau et informatique**

EMPLOIS (Débit)	RESSOURCES (Crédit)
	2 500,00 31/12

DOCUMENT À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC VOTRE COPIE.



## COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 53A)

		Exercice 2008			Exercice 2007			
		France	Exportation et livraisons intercommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : VPP (en K€)								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB	FC			
	Production vendue	Biens	FD	46 116	FE	FF	46 116	15 495
		services	FG		FH	FI		
		Chiffre d'affaires net *	FJ	46 116	FK	FL	46 116	15 495
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP			
	Autres produits(1) (11)				FQ	264	252	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	<b>46 380</b>	<b>15 747</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	41 025	11 321	
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*				FW	2 142	2 035	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	141	33	
	Salaires et traitements*				FY	2 055	784	
	Charges sociales (10)				FZ	781	299	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations				GA	123	72
		dotations aux amortissements*				GB		
		dotations aux provisions				GC		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				GD			
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE				
Autres charges (12)				GF				
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	<b>46 267</b>	<b>14 544</b>		
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>113</b>	<b>1 203</b>
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	<b>0</b>	<b>0</b>		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	324	6	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	<b>324</b>	<b>6</b>		
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>						GV	<b>- 324</b>	<b>- 6</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>- 211</b>	<b>1 197</b>



cerfa

## COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (suite)

9

Formulaire obligatoire (article 53A)

Désignation de l'entreprise : VPP (en K€).

		Exercice 2008	Exercice 2007
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital*	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital*	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices* (X)		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	46 380
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	46 591
<b>5. BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits – total des charges)</b>		HN	- 211
			1 197
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	produits de locations immobilières	HY	
(2)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	Dont - crédit-bail mobilier	HP	
	- crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
		HX	
(9)	Dont transfert de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles complémentaires facultatives	(10)	Dont cotisations personnelles
	Primes et cotisations personnelles facultatives	A6	Primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

### TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

VPP (en k€). (en milliers d'euros)	2007		2008	
	Montant	%	Montant	%
Ventes de marchandises	15 495		46 116	
+ Production vendue				
± Production stockée (+) ou déstockage (-)				
+ Production immobilisée				
<b>= ACTIVITÉ DE L'EXERCICE</b>	<b>15 495</b>	<b>100</b>	<b>46 116</b>	<b>100</b>
- Consommations de marchandises	11 321		41 025	
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>4 174</b>	<b>26,93</b>	<b>5 091</b>	<b>11,03</b>
- Consommations de matières premières				
- Autres achats et charges externes	2 035		2 142	
<b>= VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>2 139</b>	<b>13,80</b>	<b>2 949</b>	<b>6,39</b>
- Impôts et taxes	33		141	
- Charges de personnel	1 083	7	2 836	6,1
<b>= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 023</b>	<b>6,60</b>	<b>- 28</b>	<b>NS</b>
- Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	72		123	
+ Reprises sur amortissements et provisions d'exploitation				
± Autres produits et charges d'exploitation	252		264	
<b>= RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 203</b>	<b>7,76</b>	<b>113</b>	<b>0,24</b>
+ Produits financiers				
- Charges financières	6		324	
<b>= RÉSULTAT COURANT</b>	<b>1 197</b>	<b>7,72</b>	<b>- 211</b>	<b>NS</b>
+ Produits exceptionnels				
- Charges exceptionnelles				
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices				
<b>= RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 197</b>	<b>7,72</b>	<b>- 211</b>	<b>NS</b>
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	72		123	
- Reprises sur amortissements et provisions				
+ Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				
- Produits des cessions d'éléments d'actif.				
<b>= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 269</b>	<b>8,19</b>	<b>- 88</b>	<b>NS</b>

N.S. : non significatif

**DOCUMENT À COMPLÉTER ET À RENDRE AVEC VOTRE COPIE.**